



**PROJET D'APPUI A L'PPRONDISSEMENT DU SETEUR FINANCIER DE LA CEMAC
(PASFIC) / P-Z1-H00-029 / DON - FAD N° 2100155041046**

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 002 /BEAC/SG/DOP/UGRIF/PASFIC/2023-MI du 13 Mars 2023

(Services de Consultants)

Pour le recrutement d'un Cabinet chargé de l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC

Secteur : Gouvernance Economique et Financière

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de couvrir le coût du **Projet d'Approfondissement du Secteur Financier de la CEMAC (PASFIC)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce **Don**, pour financer le contrat de services de consultants pour **l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :

- ✓ l'état des lieux des législations fiscales nationales des pays de la CEMAC en matière financière, notamment en ce qui concerne les opérations relevant des marchés des capitaux, pour en dégager les points forts d'une part, et mettre en exergue les éventuels freins à l'approfondissement des marchés, d'autre part;
- ✓ l'harmonisation de la fiscalité, de manière à éviter la compétition fiscale entre Etats;
- ✓ la poursuite de l'harmonisation des législations nationales, tout en veillant à la cohérence des systèmes internes de taxation et au rendement des divers impôts;
- ✓ la rédaction des avant-projets de Règlement CEMAC et des textes d'application sur un dispositif fiscal cohérent, clair et incitatif, grâce à une meilleure articulation avec les législations nationales ;
- ✓ la proposition d'un dispositif fiscal efficient à l'échelle de la CEMAC, notamment les coûts de la discipline fiscale pour les investisseurs, les émetteurs et les intermédiaires de marché ;
- ✓ l'estimation des coûts des réformes fiscales pour le budget des Etats et des propositions de solutions palliatives ;
- ✓ la présentation à l'attention des décideurs publics, des avantages d'un cadre fiscal incitatif et harmonisé, y compris les revenus fiscaux additionnels pouvant être induits par une mobilisation plus large de l'épargne domestique et extérieure, et une croissance des activités des parties prenantes.

Les services sont prévus pour **une durée maximale de trois (03) mois calendaires correspondant à un temps de travail d'environ dix (10) hommes/mois.**

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF-BEAC), Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les termes de références (TDRs) complets de la mission peuvent être consultés sur le site web de la BEAC (www.beac.int), ou obtenus en adressant une demande au Coordonnateur du PASFIC, à l'adresse ci-dessous.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation, est la **sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**,

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures du Lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou transmises par courriel, au plus tard le **31 Mars 2023 à 14 Heures (heure locale)**, et porter expressément la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt N° 002 /BEAC/SG/DOP /UGRIF/PASFIC/2022-AMI du 13 Mars 2023** », pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC ».

7. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

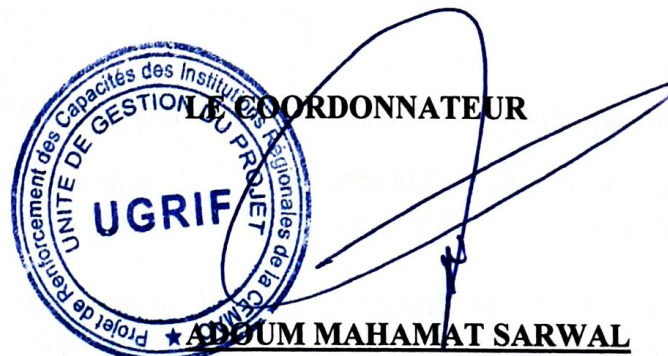
À l'attention : **Monsieur ADOUM MAHAMAT SARWAL**
Coordonnateur de l'UGRIF - BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60

Fax : (237) 222 23 33 29

Email: adoum@beac.int , avec copie à sbossobosso@yahoo.fr


LE COORDONNATEUR
UGRIF
★ ADOUM MAHAMAT SARWAL